

Novembre 2012

Lettre d'informations n°6

## **Du Réseau Social Des Familles Monoparentales**



- Le 15 novembre 2012, a été organisé, au Palais du Luxembourg, un Colloque intitulé "**Familles monoparentales, premières victimes de la crise**", en présence de nombreuses personnalités du monde politique et associatif.

Il ressort que le nombre de familles monoparentales a plus que doublé en 40 ans.

Selon l'*Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale* (ONPES), leur taux de pauvreté est évalué à 35%, soit 2,5 fois plus que l'ensemble des familles.

Selon la *Chambre Régionale du Surendettement Social* (CRESUS), "près d'un dossier sur deux est celui d'une famille monoparentale".

Selon l'*Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques* (INSEE), 1/4 des parents isolés serait en "situation de surpeuplement", en vivant dans un logement trop exigü.

D'après le *Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie* (CREDOC), les aides sociales "permettent à un certain nombre de familles d'échapper à la pauvreté".

Touchées davantage par le chômage, dans l'obligation d'accepter des temps partiels, des emplois précaires, privées de mode de garde à bas coût, ces familles tombent dans un véritable cercle vicieux.

La Ministre des Droits des Femmes, Najat Vallaud-Belkacem, a d'ailleurs reconnu qu'avec la crise, "la hausse des loyers ou des prix de l'énergie, leur situation n'a cessé de se dégrader".

Le non-paiement des pensions alimentaires a également été abordé et il est prévu que, lors de la Conférence Nationale sur la Pauvreté et l'Exclusion des 10 et 11 décembre 2012, ce sujet soit abordé avec des propositions concrètes.

Enfin, il a été rappelé que ce sujet était trop souvent passé sous silence alors qu'il concerne des parents mais aussi 21% d'enfants qui vivent aujourd'hui au sein de ces familles.

- Le 12 novembre 2012, une Mission a été créée par la Ministre du Tourisme, Sylvia PINEL, contre la "fracture touristique". Sa cible : les 18-24 ans et les familles monoparentales.

Partant du constat qu'un Français sur deux ne part pas en vacances, cette mission qui rendra ses premières conclusions en janvier 2013 est censé faire le tour de tous les dispositifs existant d'aides aux vacances. A suivre!

- L'hebdomadaire *Femme Actuelle* a consacré un 4 pages aux familles monoparentales, en particulier aux femmes à la tête d'une famille monoparentale (*Femme actuelle* n°1464 du 15-21 octobre 2012).

Un sondage y est consacré dont nous vous résumons l'essentiel.

→ 87% des familles monoparentales s'estiment plus courageuses et mieux organisées que les mères en couple. Par contre, elles se considèrent à 85% plus stressées et à 80% plus débordées.

→ 52% ont le sentiment de ne pouvoir compter sur personne ; leur précarité économique se conjuguant à un isolement relationnel

→ De peur de revivre un échec relationnel, 55% des familles interrogées ne souhaitent pas trouver un conjoint pour les aider. Ce taux varie selon la âge. Ainsi, 70% des moins de 35 ans souhaitent refaire leur vie alors qu'elles ne sont que 36% chez les 45 ans et plus.

- Dans ce dossier, on apprend qu'une action de soutien global "Auteuil Petite Enfance", initiée depuis 2008 par les apprentis d'Auteuil a permis la création de 9 crèches sociales, dans des quartiers sensibles, crèches aux horaires décalées puisque ces structures

accueillent près de 500 enfants entre 5h30 et 22 heures.

50 à 70% des enfants accueillis sont issus de familles monoparentales.

D'autres crèches devraient voir le jour : en décembre 2012 à Pierrefitte-sur-Seine et en mars 2013, à Bordeaux.

---

- Le 8 octobre 2012 a été publié le rapport du *Secours Catholique* intitulé "**Regards sur 10 ans de pauvreté**".

Il ressort de ce rapport que la situation s'est dégradée pour un bon nombre de personnes.

La crise économique a eu "un effet accélérateur sur les couples avec enfants, mais surtout sur les familles monoparentales durablement ancrées dans la pauvreté".

Une pauvreté qui s'est installée et qui s'est féminisée.

En 2011, les familles monoparentales représentent 32,2% des situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique.

D'ailleurs le "taux de pauvreté monétaire des familles monoparentales augmente de 4 points entre 2001 et 2010 alors que dans le même temps temps, il augmente de moins d'1 point pour l'ensemble de la population".

---

### Lettre ouverte au Conseil Général

Avec **Toulouse**, ce sont 9 communes partenaires du Réseau Social des Familles Monoparentales qui ont diffusé le Guide en direction des familles et des professionnels concernés : **Fonsorbes, Cugnaux, Saint-Orens, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Grenade, Bessière, Villeneuve-Tolosane, l'Union et Castelnest.**

Des Communes qui reconnaissent que la monoparentalité fait partie du paysage de leur Commune, des Communes volontaires pour utiliser le Guide comme un outil de soutien pour les nombreuses familles monoparentales qui y vivent.

Le Réseau Social des Familles Monoparentales poursuit son chemin en ayant déjà diffusé près de 1650 Guides.

En intervenant pour l'amélioration de la vie sociale et médico-sociale des habitants, le Conseil général agit au plus près de vous.

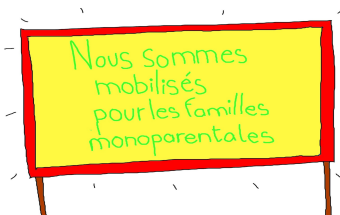
Les 23 Maisons des Solidarités du Conseil général 31 assurent la mise en oeuvre de l'action sociale du Département.

Réparties sur tout le Département, elles regroupent en leur sein différents lieux d'accueil permettant une action de proximité.

Il nous apparaît donc essentiel qu'en dehors des autres professionnels qui se sont appropriés le Guide, les équipes médico-sociales, dans leurs missions, soient elles aussi dotées du Guide pour les accompagner auprès des nombreuses familles qui les sollicitent.

C'est pourquoi, dans les 400 guides qui nous restent, nous proposons d'en diffuser auprès des Maisons des Solidarités.

Il serait assez contradictoire, 11 mois après la diffusion du Guide, que les Maisons des Solidarités (anciennement Unité Territoriale d'Actions Médico-sociales -UTAMS), compétentes en la matière soient privées d'un outil reconnu indispensable à tous les niveaux.



Pour poursuivre votre soutien et votre intérêt :

- Pour obtenir le Guide, vous pouvez adresser un chèque de 6,80 € (5 € + 1,8 € de frais de port) à l'ordre du Réseau Social des Familles Monoparentales, 14, rue Guillemain Tarayre, 31000 Toulouse.
- Pour nous rejoindre, envoyer un courriel à [resausocialfamillesmonoparentales@live.fr](mailto:resausocialfamillesmonoparentales@live.fr) ou à l'adresse ci-dessus (l'adhésion est de 20 €)
- Enfin, pour continuer à nous soutenir, et nous permettre de réaliser plus d'actions en votre faveur, vous pouvez devenir membre bienfaiteur. Les mêmes coordonnées restent à votre disposition.